

APPELS À PROJET EDD

Pêlemêle du 10/09/2026 relative à trois appels à projet EDD

Rectorat de l'académie de Créteil

Mission académique Education au développement durable

Affaire suivie par :

Julien Loche

mél. : chef-de-mission.edd@ac-creteil.fr

Texte adressé aux personnels de direction des établissements du second degré et directeurs d'EREA et d'ERPD de l'académie de Créteil sous couvert des directrices et du directeur académiques de l'Éducation Nationale.

Références :

-[Circulaire MENE2025449C](#) « Renforcement de l'éducation au développement durable – Agenda 2030 » publiée au BO du 24 septembre 2020

-Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030 [Circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019](#) MENE1924799C parue au Bulletin officiel n°31 du 29 août 2019

OBJET

Cette note d'information vise à présenter trois appels à projet : sur la préservation des sols, sur la gestion d'une aire terrestre éducative à proximité de l'école ou de l'établissement et sur la collecte pédagogique et solidaire

1. Appel à projet sur la préservation des sols

Chaque année depuis la rentrée scolaire 2014, les missions académiques EDD des trois académies franciliennes propose à des établissements scolaires du second degré de participer à un projet d'envergure sur une thématique de l'éducation au développement durable, en partenariat avec la DRIEAT (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports).

Dans la continuité de l'année 2025-2026, le projet inter-académique EDD s'intitule « Une seule solution : préserver les sols ! ». Le sol est un concept qui peut paraître compliqué à appréhender pour les élèves et il est présent dans certains programmes disciplinaires du collège et du lycée. La compréhension du concept des « sols » nécessite une approche systémique transversale pour appréhender leur diversité, leur richesse, leurs utilisations par l'Homme, les menaces face au changement climatique et aux activités humaines et donc la nécessité de les protéger aussi bien pour des élèves vivant en zone urbaine qu'en zone rurale.

Les équipes pluridisciplinaires intéressées par ce projet doivent s'engager à assister aux formations interacadémiques (13 et 14 octobre 2026 et 15 janvier 2027).

Des temps en distanciel seront aussi proposés pour former les élèves et les enseignants.

La mise en œuvre du projet sera accompagnée par des partenaires institutionnels scientifiques et/ou de terrain (OCE, MNHN, etc.). Il sera clôturé par une journée de restitution (13 mai 2027) à laquelle un groupe d'élèves sera convié pour exposer aux autres participants les solutions envisagées au cours de l'année scolaire 2026-2027 pour préserver les sols.

Vous trouverez sur le site académique EDD l'appel à projet ainsi que des pistes de projets via [ce lien](#).

Pour candidater, il faut renseigner différents éléments du projet sur le formulaire accessible via [ce lien](#). La date limite de candidature est fixée au **lundi 14 septembre 2026**.

2. Appel à projet sur les aires terrestres éducatives

Les aires terrestres éducatives (ATE) sont de petits espaces naturels gérés de manière participative par les élèves, encadrés par leurs enseignants et un organisme compétent en éducation à l'environnement. Les élèves sont associés directement à la gestion de cette aire éducative dans un conseil des élèves pour prendre des décisions aux côtés des acteurs locaux. Ce dispositif pédagogique permet donc à la fois de découvrir et comprendre les enjeux qui portent sur un territoire naturel, d'agir concrètement pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes, d'expérimenter la prise de décision démocratique et de renforcer leur prise de conscience citoyenne.

Il s'agit d'un projet pédagogique concret qui conduit à mettre en place, dans le cadre des programmes scolaires, des séances d'enseignement en extérieur et en contact avec la nature. Les élèves étudient cet espace naturel tout au long de l'année, et sont associés directement à la gestion de leur aire éducative. Le projet d'aire éducative est mené par une ou plusieurs classes (de CE2, de cycle 3, de cycle 4 ou en lycée), tout au long de l'année scolaire, s'initie et se transforme sur plusieurs années successives.

Les écoles et établissements scolaires peuvent déposer leur demande de financement pour contribuer au lancement et au développement de leur aire éducative. Cette campagne de financement 2025-2027 de l'OFB (Office français pour la biodiversité) propose un forfait de 5000 € pour lancer une nouvelle aire éducative, et forfait de 4000 € pour renouveler une aire éducative déjà existante. La collecte par ailleurs d'un financement participatif est possible jusqu'au 15 octobre 2026.

La date limite d'inscription dans la démarche aire éducative pour l'année scolaire 2026-2027 est fixée au **30 septembre 2026**.

Un article sur le site académique EDD apporte des précisions sur les ATE et est accessible via [ce lien](#). Un parcours Magistère « Aires éducatives est accessible en autoformation, destiné aux enseignants du 1^{er} et du 2nd degré ainsi qu'aux personnels de l'Éducation nationale désireux d'en savoir plus sur le dispositif.

3. Appel à projet sur la collecte pédagogique et solidaire de jouets

L'académie de Créteil en partenariat avec Ecomaison propose la 3^e édition de collecte de jouets qui comporte un volet pédagogique et un volet solidaire (en lien avec l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire). Comme pour les deux éditions précédentes, les écoles participantes recevront un livret pédagogique et seront mises en relation avec une structure qui viendra collecter les jouets de mi-novembre 2026 à mi-janvier 2027. Une visite ou une intervention d'un personnel de cette structure pourra être organisée selon les disponibilités de la structure.

Cette 3^e édition est également ouverte aux collégiens en mobilisant les élèves éco-délégués ou dans le cadre d'autres projets menés en partenariat avec le CVC par exemple.

Un article du site académique EDD apporte des précisions sur ce projet et propose des pistes pédagogiques qui peuvent être mises en œuvre en classe, en lien avec les programmes disciplinaires ou dans le cadre de projets interdisciplinaires, accessible via [ce lien](#).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **28 septembre 2026** via [ce lien](#).

Une visio sera proposée le **jeudi 17 septembre de 12h45 à 13h30** pour répondre aux différentes questions, la connexion se fera via [ce lien](#).

Julien Loche

**IA-IPR de SVT et
Chef de mission académique EDD**